



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EUROPE

Riga (Lettonie), 8 et 9 juin 2006

Point 9 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LA RÉGION,
2004-05**

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 2
II. CHAPITRE 2: PROGRAMMES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES	3 - 42
A. GRAND PROGRAMME 2.1 – PRODUCTION AGRICOLE ET SYSTÈMES DE SOUTIEN	4 - 18
B. GRAND PROGRAMME 2.2: POLITIQUES ET DÉVELOPPEMENT ALIMENTAIRES ET AGRICOLES	19 - 25
C. GRAND PROGRAMME 2.3: PÊCHES	26 - 30
D. GRAND PROGRAMME 2.4: FORÊTS	31 - 34
E. GRAND PROGRAMME 2.5: CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROGRAMMES SPÉCIAUX	35 - 42

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

III. CHAPITRE 3: SERVICES AUX ÉTATS MEMBRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT	43 - 51
A. GRAND PROGRAMME 3.1: ASSISTANCE EN MATIÈRE DE POLITIQUES	44 - 46
B. GRAND PROGRAMME 3.2: SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT	47 - 49
C. GRAND PROGRAMME 3.3: OPÉRATIONS DE TERRAIN	50 - 51
IV. CONCLUSION	52 - 54

I. INTRODUCTION

1. Avec l'admission récente à la qualité de membre de la FAO du Bélarus, de l'Ukraine et de la Fédération de Russie, la population des pays desservis par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe a augmenté de 200 millions de personnes. La région compte certains des pays les plus riches du monde, mais aussi plusieurs pays à faible revenu et à déficit vivrier et 28 millions de personnes sous-alimentées. Le secteur agricole domine l'économie de la majorité des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et de la Communauté des États indépendants (CEI), où de 36 à 61 pour cent de la population vit en zone rurale.

2. Le présent document récapitule les principales activités menées par la FAO dans la région Europe pendant l'exercice 2004-05, tandis que la contribution du développement rural à la réalisation de l'objectif du SMA et des Objectifs du Millénaire pour le développement est traitée dans le document ERC/06/3. On se souviendra que les priorités régionales à long terme identifiées dans le cadre stratégique 2000-2015 ont été entérinées par la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO en 2000 et réitérées par les Conférences suivantes, tenues en 2002 et en 2004. Depuis l'élargissement de l'Union européenne à 25 États membres en mai 2004, les activités de la FAO dans la région sont centrées sur les exigences particulières des pays des Balkans et de la Communauté des États indépendants en transition vers une économie de marché et tentent de revitaliser leur secteur rural.

II. CHAPITRE 2: PROGRAMMES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES

3. Pour chaque grand programme du Chapitre 2 du PTB 2004-05, seuls les principaux domaines dans lesquels la FAO a mené des activités dans la région Europe sont mentionnés.

A. GRAND PROGRAMME 2.1 – PRODUCTION AGRICOLE ET SYSTÈMES DE SOUTIEN

Programme 2.1.1 – Ressources naturelles

4. Le Bureau régional pour l'Europe a continué à aider les États membres à évaluer leurs ressources en terre et la gestion des terres dans l'optique d'une agriculture durable. En Bosnie-Herzégovine, une méthode de développement participatif de l'utilisation des terres a été mise au point et appliquée et a conduit à la publication, en anglais et dans la langue vernaculaire, d'une directive qui décrit la méthodologie de manière générale, tout en indiquant les étapes à suivre pour mettre en oeuvre les activités requises. Le document inclut du matériel de référence et d'appui et est disponible sur Internet.

5. La FAO a poursuivi ses efforts pour obtenir un consensus entre les pays riverains de la Tisza (Hongrie, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie et Ukraine) concernant les activités à entreprendre dans le cadre de l'assistance demandée à l'appui d'un programme d'intégration de la gestion des eaux rurales dans la gestion du bassin de la Tisza (IRWAT). Un atelier, auquel ont participé les directeurs des départements techniques pertinents des ministères de l'agriculture et/ou de l'environnement, a approuvé un premier document de projet, en replaçant le projet dans le contexte d'autres programmes concernant la sous-région, comme le projet PNUD/Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur la lutte contre la dégradation des terres et des eaux dans le bassin de la Tisza.

6. Une assistance technique a été fournie à la République de Moldova à propos de technologies modernes d'irrigation à l'échelle de l'exploitation et à l'Ouzbékistan concernant la gestion intégrée aux fins d'une utilisation durable des sols halomorphes et gypsifères, la

promotion de pratiques agricoles durables dans la région sujette à la sécheresse du Karakalpakstan et le renforcement de la productivité des systèmes coton-blé grâce à l'adoption de pratiques agricoles conservatrices des ressources.

Programme 2.1.2 – Cultures

7. Au titre de ce programme, un atelier sous-régional de formation au Portail phytosanitaire international (PPI) qui a réuni des participants de 13 pays d'Europe centrale s'est tenu à Prague (République tchèque) du 21 au 25 février 2005. Cet atelier était parrainé par l'Organisation nationale de protection des végétaux (ONPV) de la République tchèque (Administration phytosanitaire), le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP). Sur place, il a été organisé par le « Comité Comenius-tchèque pour la coopération » (Société paneuropéenne pour la culture, l'éducation et la coopération scientifique et technique). Cet atelier sur l'échange d'informations phytosanitaires était destiné à des participants désignés responsables de l'échange d'informations dans leurs organisations nationales respectives et, plus précisément, aux personnes chargées d'introduire les informations pertinentes dans le Portail phytosanitaire international.
8. Le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale situé à Budapest a accueilli la première réunion de coordination du Groupe de travail régional FAO pour la promotion des cultures en serre dans les pays d'Europe du Sud-Est, qui s'est tenue du 20 au 22 octobre 2004 sous l'égide du Groupe des cultures horticoles de la FAO et du Bureau régional pour l'Europe, dont le siège est à Rome. Les 12 pays participants (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Grèce, Hongrie, République de Moldova, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Slovénie et Turquie) ont examiné et approuvé les documents récapitulatifs par pays sur la production des cultures en serre, ont débattu des mesures à prendre pour mettre sur pied un groupe de travail régional sur la production des cultures en serre dans les pays d'Europe du Sud-Est, se sont entendus sur des domaines et des sujets possibles de coopération entre pays et à l'échelle régionale et ont formulé des propositions d'activités conjointes à entreprendre dans un cadre bisannuel. Des projets de coopération technique FAO visant à améliorer la production des cultures en serre ont été réalisés en Bulgarie et en Pologne.
9. Le Groupe des cultures horticoles de la FAO a étendu à la région d'Europe orientale la formation à la base de données HORTIVAR sur les résultats obtenus grâce à des cultivars horticoles, il a également organisé des ateliers avec des institutions hôtes compétentes en Serbie-et-Monténégro (juillet 2005) et en Ex-République yougoslave de Macédoine (décembre 2005). Plus de 20 personnes venues de cinq pays différents ont été initiées à l'utilisation correcte de la base de données et continueront à y introduire des données concernant d'importantes cultures horticoles de la partie occidentale des Balkans.
10. La FAO a continué à fournir une assistance technique aux États membres de la région et a lancé un projet d'appui à la production de semences de céréales, de légumineuses, de graines oléagineuses et de fourrages en Ouzbékistan. D'autres activités, comme la lutte contre le criquet pèlerin et la dératisation en Arménie, ont été menées pour améliorer la production agricole et limiter les pertes dues aux ravageurs et aux maladies. Le programme de protection intégrée a été poursuivi en Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie, Serbie-et-Monténégro et Slovaquie pour lutter contre la chrysomèle occidentale des racines du maïs.
11. Le programme inclut également un appui technique au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui est entré en vigueur le 29 juin 2004.

Programme 2.1.3 – Élevage

12. La FAO a lancé des activités d'urgence pour la détection précoce et la prévention de la grippe aviaire hautement pathogène dans les régions d'Europe orientale et du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Croatie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Hongrie, République de Moldova, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Turquie et Ukraine). Ces projets visent essentiellement à renforcer la capacité de création et de partage de données sur la grippe aviaire hautement pathogène pour permettre aux pays de planifier leur réaction en cas d'introduction du virus de la grippe aviaire hautement pathogène, notamment du fait des migrations et du commerce international d'oiseaux sauvages.

13. L'assistance technique fournie au secteur de l'élevage a inclus: i) le renforcement des capacités de conservation et d'utilisation *in situ* des ressources zoogénétiques (Albanie) et ii) la maîtrise épidémiologique intégrée de l'échinococcose pour améliorer la production animale et réduire la transmission de la maladie à l'homme (Lituanie). Enfin, la FAO a poursuivi son soutien aux trois pays du Caucase pour la maîtrise de la fièvre aphteuse et son assistance aux éleveurs de la région de Sandzak (Serbie-et-Monténégro).

14. Des réunions FAO/OIE/OMS ont été organisées régulièrement pendant l'exercice biennal pour poursuivre les négociations et examiner les progrès accomplis en ce qui concerne le « Cadre mondial pour la maîtrise progressive de la fièvre aphteuse et d'autres maladies animales transfrontières » (GF-TADs). Les principaux partenaires sont la CEE, l'Association européenne pour la production animale, le Comité international pour le contrôle des performances en élevage (CICPE), la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse et l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE). Les activités ont été élargies pour inclure un appui à la mise à jour de toutes les banques de données nationales sur les ressources zoogénétiques et le relèvement des normes en matière de diagnostic de laboratoire et de médecine vétérinaire, en fonction des exigences de l'UE et de l'OIE. Les activités ont également inclus des programmes de coopération pour la gestion des ressources zoogénétiques, le renforcement des capacités des services consultatifs sur la production animale et des plans d'intervention en cas de maladie, s'appuyant sur l'épidémiologie vétérinaire moderne.

Programme 2.1.4 – Systèmes de soutien à l'agriculture

15. Le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale a organisé une série d'ateliers sur les tendances actuelles en matière de développement de l'agriculture commerciale, du secteur agroalimentaire et des entreprises rurales dans plusieurs pays de la CEI. Ces ateliers ont eu lieu en octobre 2004 et novembre 2005 à Prague (République tchèque) et ont réuni plus de 50 participants venus d'Arménie, d'Azerbaïdjan, du Bélarus, de Géorgie, du Kazakhstan, de la République de Moldova et d'Ukraine. Ils ont facilité l'évaluation d'approches spécifiques de la commercialisation des produits agricoles, axées sur les facteurs d'entraînement, la capacité d'adaptation et le soutien nécessaire pour assurer le développement durable des entreprises agricoles et rurales dans un environnement économique et institutionnel en pleine évolution. Ils ont également contribué à la création de capacités en vue de la conception et de l'exécution de programmes et de politiques susceptibles d'améliorer les compétences en matière de gestion et de direction d'entreprises, la compétitivité et la réactivité à la demande du marché.

16. La FAO a poursuivi son assistance technique à l'appui de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, ainsi que du développement de systèmes d'information sur les marchés. Plus précisément, elle a aidé l'Albanie à améliorer sa production agricole, en suivant l'approche fondée sur la filière de production; renforcé les capacités en matière de conseils aux agriculteurs pratiquant une agriculture commerciale (Bulgarie); et facilité l'acquisition de compétences en matière d'agriculture, de mécanisation, d'irrigation et de commercialisation à l'appui du redressement économique des zones affectées par les conflits ou par la sécheresse (Ex-République yougoslave de Macédoine). Enfin, le projet régional de création

d'une fondation pour les marchés de gros dans le cadre de l'Initiative centre-européenne¹ (ICE) s'est poursuivi, en collaboration avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

17. La FAO a également facilité l'intégration des réfugiés grâce à des activités agricoles en Serbie-et-Monténégro et a lancé un projet pilote de réinstallation des minorités et de rétablissement de la confiance entre minorités et communautés albanaises au Kosovo.

Programme 2.1.5 – Applications agricoles des isotopes et des biotechnologies

18. Pendant la période considérée, le programme a continué à contribuer aux activités normatives et opérationnelles de la FAO concernant les ressources naturelles, les cultures, l'élevage et les systèmes d'appui à l'agriculture en proposant des technologies et pratiques adaptées aux objectifs stratégiques de l'Organisation. Il s'est agi notamment d'assurer une utilisation efficace de l'eau grâce à l'application d'engrais, d'améliorer les cultures industrielles et d'introduire la sélection effectuée à l'aide de marqueurs moléculaires; ou encore d'améliorer les services d'insémination artificielle et les méthodes diagnostiques pour le Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES). Ce programme a également contribué aux objectifs du Grand Programme 2.2 et du Programme 2.2.1 grâce à ses travaux sur l'irradiation comme traitement sanitaire et phytosanitaire pour les produits alimentaires et agricoles et sur l'analyse et l'échantillonnage des contaminants et résidus étudiés par le Codex Alimentarius. Ces dernières années, le programme a renforcé sa contribution à l'élaboration de normes et de directives internationales par le biais de la CIPV et de l'OIE et sa participation à des travaux interdisciplinaires dans le cadre des Domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI), notamment en ce qui concerne les biotechnologies, la biosécurité et les systèmes de production intégrés.

B. GRAND PROGRAMME 2.2: POLITIQUES ET DÉVELOPPEMENT ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

Programme 2.2.1: Nutrition et qualité et sécurité sanitaire des aliments

19. Pour donner suite aux recommandations de la Conférence paneuropéenne sur la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires, de la vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe et de la cinquante-deuxième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, la FAO et l'OMS ont lancé un certain nombre d'initiatives et d'activités. Pour chacune de ces initiatives, la FAO a recherché la collaboration d'autres organismes internationaux, notamment de l'OMS, ou a travaillé avec eux. Dans ce cadre, les activités suivantes ont été réalisées: i) l'atelier sous-régional FAO/OMS pour l'élaboration de stratégies nationales de sécurité sanitaire des denrées alimentaires en Europe du Sud-Est (Brijuni, Croatie, juillet 2004), qui a réuni 22 participants de huit pays de la sous-région et dont l'objectif était de formuler des directives à l'appui des autorités nationales concernant les stratégies de sécurité sanitaire des denrées alimentaires; ii) un séminaire préalable à une réunion du Codex sur le renforcement des codes et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires en Europe (Bratislava, Slovaquie, septembre 2004), qui a réuni 65 participants de 25 pays et qui a été suivi du Comité de coordination FAO/OMS pour l'Europe; iii) le premier Agroforum international (Erevan, Arménie, octobre 2004), qui a réuni quelque 170 délégués (représentant l'Arménie, le Bélarus, la Fédération de Russie, la Géorgie, Israël, l'Italie, le Kazakhstan, les Pays-Bas, la République de Moldova, la République kirghize et le Tadjikistan) et au cours duquel la FAO a présenté officiellement l'initiative « Renforcement de la capacité de l'Arménie en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires – Assistance technique de la FAO »; iv) un atelier FAO/OMS/Division de la coopération internationale (DCI) de sensibilisation à l'évaluation des risques microbiologiques

¹ L'ICE est un forum régional de coopération et de consultation. Il est composé de 17 États membres (d'Europe centrale et orientale pour la plupart), plus l'Italie et l'Autriche. L'Italie en est le principal bailleur de fonds.

(Slovénie, septembre 2005), qui a réuni des participants venus d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Croatie, du Kosovo, de la République de Moldova et de Roumanie. L'objectif était de familiariser les gouvernements avec le concept général d'analyse des risques et au rôle de l'évaluation des risques microbiologiques dans le cadre de la gestion des risques microbiologiques; et v) un stage régional FAO/OMS-EURO de formation au Codex Alimentarius (Lituanie, octobre 2005), qui a réuni des participants des pays suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Géorgie, Kazakhstan, Kosovo, Ouzbékistan, République kirghize, République de Moldova, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine, dans le but de renforcer la capacité des pays à participer activement au Codex Alimentarius, de faciliter l'harmonisation des positions des pays de la région Europe sur les diverses questions intéressant cette région et de traiter les problèmes découlant des contrôles alimentaires, des questions de sécurité sanitaire des denrées alimentaires et des approches à adopter pour renforcer les systèmes de réglementation des denrées alimentaires.

20. Une assistance technique et un soutien ont été fournis pour i) renforcer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires dans les pays en transition d'Europe du Sud-Est – Approche régionale de la législation alimentaire et du contrôle des denrées alimentaires (TCP/REP/3002); ii) renforcer les capacités de l'Arménie et de la Géorgie en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires (TCP/RER/3003); et iii) renforcer le laboratoire ukrainien pour la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires et agricoles (TCP/UKR/3003). Un projet de fonds fiduciaire intitulé « Renforcement des institutions chargées du contrôle des denrées alimentaires en Albanie » (GCP/ALB/006/ALB) a été mis au point et sera lancé en mai/juin 2006.

Programme 2.2.2 – Information en matière d'alimentation et d'agriculture

21. L'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité de l'information agricole, notamment sur la collecte, l'analyse et la diffusion de ce type d'information dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Les ateliers suivants ont été organisés: i) Ukraine (février 2004), pour améliorer la capacité du Réseau AGRIS en Europe centrale et orientale, avec 19 participants de 13 pays de la région; ii) contribution au renforcement des moyens de communication électronique et de la coopération entre les États membres et la FAO (République tchèque, mai 2004) avec 24 participants de 12 pays; iii) Consultation d'experts d'Europe centrale et orientale sur la gestion de l'information (Budapest, novembre 2004) pour évaluer les processus de gestion de l'information en cours dans la région, avec 17 participants de neuf pays; iv) gestion des données fondées sur le Web dans la région des Balkans (Budapest, juin 2005) pour renforcer la communication électronique entre les institutions d'enseignement agricole d'Europe du Sud-Est, avec 15 participants de neuf pays; v) atelier organisé dans le cadre de l'Initiative EU-V4 (Budapest, mai 2005) pour faciliter la mise en oeuvre d'une assistance technique aux pays du V4 dans le domaine de l'information agricole; vi) activités de renforcement des capacités dans le cadre du Système de recherche mondial en ligne sur l'agriculture (AGORA) (République kirghize, août 2005), en collaboration avec l'Initiative FAO élevage, environnement et développement, la plate-forme en russe de Leadership en matière d'environnement et de développement (LEAD) et l'Agence suisse de développement et de coopération; et vii) partage et création de connaissances: approches consultatives novatrices pour les petits agriculteurs des pays de l'Union européenne (Budapest, décembre 2005), visant à dresser l'inventaire des expériences novatrices liées à la création et au partage des connaissances selon une approche décentralisée, participative et multipartite dans les États membres de l'UE.

22. Une assistance technique et un soutien ont été fournis à l'Ukraine dans le contexte du projet « Formulation d'une stratégie et renforcement des capacités à l'appui d'un système d'information agricole » (TCP/UKR/3005).

Programme 2.2.4 – Politiques relatives à l’agriculture, à la sécurité alimentaire et au commerce

23. Le Bureau régional pour l’Europe a maintenu son appui technique à un projet régional d’information et de renforcement des capacités concernant l’insécurité alimentaire dans quatre pays de l’ancienne Union soviétique, dont l’objectif était d’assurer une formation qui permette aux gouvernements participants de suivre la situation en matière de sécurité alimentaire et de réagir à d’éventuelles crises. Ce projet sur trois ans incluait une formation des participants aux méthodes d’enquête agricole et à l’analyse de la sécurité alimentaire; aux méthodes d’enquête sur le budget des ménages et à l’analyse de leurs résultats; à l’analyse des bilans alimentaires et des projections relatives à la production; et à l’assemblage des bulletins sur la sécurité alimentaire de chaque pays participant. La deuxième phase du projet en est encore au stade de la planification. Le programme sur trois ans qui sera mis en oeuvre en Arménie, en Géorgie, en République kirghize, en République de Moldova et au Tadjikistan sera centré sur l’information nécessaire et les politiques à adopter pour lutter contre l’insécurité alimentaire.

24. Un fonctionnaire du Bureau régional pour l’Europe a été détaché auprès de la Banque mondiale (dans le cadre du programme de coopération FAO/Banque mondiale) à l’occasion de l’étude de la Banque mondiale intitulée « Bilan de la réforme agraire et de la restructuration des exploitations en Bulgarie, dans la République de Moldova, en Azerbaïdjan et au Kazakhstan ». L’étude sera publiée en 2006 sous forme de document technique de la Banque mondiale. La FAO a participé et contribué à deux ateliers sur, respectivement, « Le rôle de l’agriculture dans le développement de l’Europe centrale et orientale: moteur du changement ou amortisseur social? » (Allemagne, novembre 2004) et « Promouvoir la croissance agricole par des politiques adaptées dans les économies en transition » (Budapest, décembre 2005).

25. Le Bureau régional pour l’Europe a organisé des événements parallèles à l’occasion des douzième et treizième Forums agricoles Est-Ouest tenus pendant la Semaine verte internationale, à Berlin, en janvier 2005 et 2006, respectivement, en coopération avec l’Agence allemande de coopération technique (GTZ), l’Institut pour le développement agricole en Europe centrale et orientale et le Bureau de consultants GFA Terra Systems. En 2005, le Ministre de l’agriculture, des forêts et des eaux de la République de Serbie a participé à la table ronde sur le thème « Développement rural et innovation – Conditions préalables à l’adhésion à l’UE de l’Europe du Sud-Est », à laquelle ont participé quelque 70 personnes. Enfin, des représentants de haut niveau de la CE, de l’Allemagne et de la Turquie ont contribué en 2006 au débat intitulé « Turquie: partenaire pour le secteur agricole et alimentaire – Perspectives et défis pour la Turquie et l’Union européenne ».

C. GRAND PROGRAMME 2.3: PÊCHES

26. Pendant la vingt-troisième session de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) (Pologne, mai-juin 2004), ont été examinées des activités relevant de la biologie et de la gestion des pêches, de l’aquaculture, de la protection des ressources aquatiques et du domaine socioéconomique. La session a été précédée d’un colloque sur la mise en valeur de l’aquaculture – partenariat entre la science et les associations de producteurs.

27. A sa vingt-neuvième session (Rome, février 2005), la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a passé en revue les projets réalisés au cours du dernier exercice biennal, à savoir i) Coopération scientifique à l’appui d’une pêche responsable dans la mer Adriatique (AdriaMed); ii) Évaluation et suivi des ressources halieutiques et des écosystèmes dans le Détroit de Sicile (MedSudMed – Module 2); et iii) Appui à la participation au système d’information sur les pêches pour la Méditerranée (MedFisis) et Politiques et stratégies halieutiques durables en Méditerranée orientale (EastMed).

28. Pour donner suite à la recommandation formulée par le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches à sa deuxième session (Norvège, 2003), le Département des pêches a financé la réalisation d'études intitulées « Vue générale du secteur aquacole national » et « Analyse prospective mondiale sur l'évolution future de l'aquaculture », incluant les pays d'Europe centrale et orientale. Ces études ont permis d'établir des Récapitulatifs à l'échelon régional des tendances du développement de l'aquaculture présentés et examinés lors de réunions régionales en 2005. Pour les réaliser, le Département des pêches a collaboré avec le Réseau des centres aquacoles d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et une réunion d'experts sur l'état de l'aquaculture en Europe centrale et orientale s'est tenue en septembre 2005 en Fédération de Russie.

29. Le Département des pêches et le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale ont participé activement à la création du Réseau, conformément aux recommandations du Comité des pêches et de son Sous-Comité de l'aquaculture. Le Réseau a été créé en 2004 et inclut actuellement 31 institutions membres de 13 pays d'Europe orientale.

30. Une assistance technique directe a été fournie au titre du Programme de coopération technique aux pays suivants: i) Lettonie, pour la formulation d'une stratégie de gestion et de développement durables de l'aquaculture et d'une stratégie sanitaire pour les animaux aquatiques, ainsi qu'une formation au suivi et à la surveillance de la santé des animaux aquatiques; ii) Géorgie, pour la formulation d'une nouvelle loi sur les pêches et l'aquaculture et d'un plan directeur pour le développement du secteur des pêches (2005-2020), ainsi que pour la mise en place d'un système statistique sur les pêches; iii) Estonie, pour la réouverture des voies de migration du saumon et d'autres poissons migrateurs dans les cours d'eau du pays; iv) Hongrie, pour la modernisation des technologies de pêche dans le lac Balaton; et v) Pologne, pour la réouverture des voies de migration des poissons migrateurs dans les cours d'eau polonais. Qui plus est, la Norvège a fourni une assistance financière par l'intermédiaire de la FAO afin de créer des revenus pour les invalides de guerre et de préserver les espèces autochtones de salmonidés, grâce au développement des pêches de loisir en Bosnie-Herzégovine; un avant-projet du programme de coopération technique sur la certification de la qualité et de la sécurité sanitaire de la production aquacole a également été élaboré pour ce même pays.

D. GRAND PROGRAMME 2.4: FORÊTS

31. Les activités ont porté sur un large éventail de questions à l'appui de la gestion durable des forêts de la région. Onze ateliers ont été organisés par le Bureau sous-régional pour l'Europe, auxquels la plupart des pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI ont participé. Parmi les sujets traités, on relève les options en matière de gestion des dégâts causés par les tempêtes, l'assistance au secteur forestier privé, la coordination des politiques relatives à l'utilisation des terres boisées, le partage de l'information sur les forêts et les marchés, les meilleures pratiques pour réformer les politiques et les institutions, etc. Ces ateliers ont également été organisés en collaboration avec des partenaires au niveau régional (la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE/ONU), l'Union mondiale pour la nature (UICN) et la Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF)).

32. Les études prospectives sur le secteur forestier européen ont été achevées en 2005, tandis que l'étude prospective sur le secteur forestier en Asie centrale et en Asie de l'Ouest sera publiée en 2006. Dans le cadre du projet Agriculture et développement rural durables dans les régions de montagne (ARD-M), les activités menées en Europe incluent une évaluation des points forts et des faiblesses des politiques en matière de montagnes, fondée sur les principes de l'agriculture et du développement rural durables (ARD) et réalisée par le secrétariat provisoire de la Convention des Carpates (PNUE) dans trois pays des Carpates (Roumanie, Slovaquie et Ukraine); un atelier régional/pour les Carpates sur le renforcement des politiques d'ARD-M en vue d'assurer la protection et le développement durable des Carpates, organisé conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), EUROMONTANA et ARD-M (République slovaque, octobre 2005); et un appui au Séminaire d'EUROMONTANA sur les effets externes positifs des montagnes intitulé « Tirer le meilleur parti possible des joyaux du continent européen

– Politiques de mise en valeur du potentiel des montagnes et des zones rurales isolées » (Aviemore, Écosse, novembre 2005).

33. Une assistance technique et un soutien ont été fournis aux pays suivants: i) Serbie-et-Monténégro, pour la mise en valeur du secteur forestier (GCP/FRY/003/FIN); ii) Kosovo, pour l'exécution d'un programme de développement du secteur forestier (GCP/KOS/004/SWE); iii) Croatie, pour le renforcement des capacités en matière de prévention des incendies de forêt (TCP/CRO/3001); iv) Hongrie, pour la conception et l'élaboration de dispositifs novateurs de gestion des forêts (TCP/HUN/3003(A)); v) Ex-République yougoslave de Macédoine, pour la création de capacités institutionnelles en matière de foresterie et d'industrie forestière (TCP/MCD/3002); et vi) Pologne, pour le développement durable des montagnes (TCP/POL/3004).

34. La Commission européenne des forêts devant tenir sa trente-troisième session du 23 au 26 mai 2006 en Slovaquie, ses conclusions n'ont pas pu être incluses dans le présent document, envoyé sous presse en avril.

E. GRAND PROGRAMME 2.5: CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROGRAMMES SPÉCIAUX

Programme 2.5.1 – Recherche, gestion des ressources naturelles et transfert des technologies

35. Une assistance technique directe et un soutien ont été fournis à la Lituanie pour améliorer ses systèmes d'information, de communication et de connaissances en matière d'agriculture durable et biologique (TCP/LIT/3002) et à la Turquie, pour renforcer ses capacités de prévision des rendements et de la production agricoles (TCP/TUR/3002). Des projets concernant des systèmes d'information, de communication et de connaissances ont été formulés pour la Roumanie et l'Ukraine, ainsi qu'un projet régional sur la biosécurité pour l'Arménie, la Géorgie et la République de Moldova.

36. La FAO a contribué et participé à la neuvième Table ronde des Nations Unies sur la communication pour le développement (Rome, septembre 2004); à l'Atelier FAO/GTZ sur une communication efficace entre la recherche agronomique, la vulgarisation et les agriculteurs (Ora – Italie, octobre 2004); à la dix-huitième Conférence des membres de l'Initiative pour la recherche agronomique européenne (EURAGRI) (Allemagne, mai 2004); à la dix-neuvième Conférence des membres d'EURAGRI (Royaume-Uni, septembre 2005); et à la Conférence du Forum européen pour la recherche agricole à l'appui du développement (EFARD) sur le thème « Les réactions européennes à l'évolution des besoins mondiaux » (Suisse, avril 2005).

37. La coopération s'est poursuivie avec le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et deux titres de la collection Études techniques du système ESCORENA ont été publiés (n°67: Inventaire de la recherche, du matériel génétique et des références sur les noix et n°68: Élevage du buffle et recherche).

38. La version russe de la publication FAO-BiotechNews a été lancée en 2005 et compte déjà plus de 240 abonnés.

Programme 2.5.2 – Questions de parité et population

39. Dans le cadre de l'appui fourni par le projet GCP/INT/790/CEH, un atelier international sur la ventilation par sexe des données pour les pays d'Europe centrale et orientale a été organisé à Prague en juin 2005. Il sera suivi d'un autre atelier en juin 2006. Les activités menées dans le cadre du Groupe de travail sur le rôle des femmes et de la famille dans le développement rural sont énumérées dans l'annexe au document ECA:34/06/4.

Programme 2.5.3 – Développement rural

40. Les questions de remembrement agricole/gestion des terres et le rôle de la gestion des terres dans le développement rural durable de la région revêtent une importance cruciale pour la FAO, la Banque mondiale, la CE et la CEE/ONU, qui s'en préoccupent directement. Plusieurs ateliers ont été organisés sur les questions suivantes: i) constitution de réserves foncières/fonds fonciers pour améliorer la gestion des terres dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) (Danemark, mars 2004); ii) bases de données sur les modes de faire-valoir dans les PECO (Budapest, septembre/octobre 2004); iii) remembrement des terres et aménagement du territoire (au titre du projet GCP/INT/790/CEH) (Prague, mars 2005), dont l'objectif était de mettre en commun l'expérience acquise en matière de remembrement des terres dans les pays d'Europe occidentale et de renforcer le réseau d'administrateurs fonciers des PECO; et iv) développement des marchés fonciers et des institutions connexes (République slovaque, mai 2005). Enfin, la Conférence internationale sur le remembrement organisée par le projet « FARLAND » InterReg IIIC de la CE avec l'appui de la FAO (Budapest, novembre/décembre 2005), a débattu notamment des instruments et institutions nécessaires pour garantir un remembrement bénéfique et de la mise en commun des meilleures pratiques en la matière.

41. Une assistance technique directe et un soutien ont été fournis aux pays suivants: i) Arménie, pour appuyer la préparation et la mise en place de dispositifs de remembrement agricole et de gestion améliorée des terres (TCP/ARM/3004); ii) Hongrie, pour appuyer l'élaboration d'une stratégie d'aménagement du territoire et de gestion durable des terres dans les régions très exposées aux catastrophes naturelles (TCP/HUN/3002); et iii) Serbie-et-Monténégro, pour appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale de remembrement agricole et d'un projet pilote dans ce domaine (TCP/YUG/3001).

Programme 2.5.6 – Production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDG)

42. Les activités menées dans la région au titre de ce programme visent à aider les pays concernés à s'adapter à l'économie de marché et à revitaliser leur secteur rural. Elles ont pour but ultime de créer un environnement favorable à l'agriculture, de façon à améliorer les moyens de subsistance en milieu rural, à assurer des emplois et des revenus, à prévenir l'exode rural et à assurer un avenir aux jeunes ruraux. Les principaux projets entrepris à ce titre dans la région sont les suivants: i) appui à la production agricole en Albanie (financé par l'Italie); ii) appui à la création de revenus grâce à l'établissement en Bosnie-Herzégovine d'une éclosierie employant des invalides de guerre (financé par la Norvège); iii) assistance à des éleveurs des zones montagneuses de la région de Sandzak en Serbie-et-Monténégro (financé par les Pays-Bas); iv) appui à l'intégration des réfugiés grâce à des activités agricoles en Serbie-et-Monténégro (financé par la Norvège); et v) amélioration des compétences en matière d'agriculture, de mécanisation, d'irrigation et de commercialisation afin de faciliter le relèvement économique des zones touchées par des conflits ou des sécheresses en Ex-République yougoslave de Macédoine (financé par la Norvège). Le projet réalisé dans la région de Sandzak ayant donné d'excellents résultats, des fonds extrabudgétaires ont été obtenus du Luxembourg pour financer un projet analogue au Kosovo et au Monténégro qui débutera en juin 2006. Deux ateliers ont été organisés par le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale sur le thème « Améliorer les moyens de subsistance en milieu rural dans les communautés dominées par les Roms » (août et décembre 2004), afin de mieux connaître les besoins des PECO souhaitant améliorer les moyens de subsistance en milieu rural dans les microrégions dominées par les Roms grâce à la lutte contre la pauvreté, à l'intégration des minorités et à la diversification des activités économiques, avant de formuler un projet régional à soumettre aux donateurs.

III. CHAPITRE 3: SERVICES AUX ÉTATS MEMBRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

43. Ce chapitre couvre un éventail de services visant à appuyer directement les efforts de développement des États membres et inclut des conseils en matière de politiques et un appui à la formulation de programmes et de projets, l'accent étant mis sur ceux qui offrent des possibilités d'investissement, ainsi que les services opérationnels pour l'exécution des programmes par pays.

A. GRAND PROGRAMME 3.1: ASSISTANCE EN MATIÈRE DE POLITIQUES

44. Ce grand programme couvre essentiellement les activités des unités décentralisées de la Division de l'assistance en matière de politiques, dirigées par le chef de la Sous-Division de l'assistance en matière de politiques dans chaque bureau régional. En Europe, les études diagnostiques/thématiques suivantes ont été effectuées: i) réforme foncière et réforme agraire au Tadjikistan; ii) le défi que représente le respect des mesures sanitaires et phytosanitaires pour l'adhésion à l'OMC et les exportations vers l'UE: le cas de l'Ukraine; iii) renforcement des capacités et création d'institutions nationales dans le domaine des systèmes de données agricoles aux fins de l'intégration dans l'économie européenne; iv) renforcement des capacités et des institutions en vue de l'harmonisation des politiques nationales avec les politiques agricoles et de développement rural fondées sur la Politique agricole commune (PAC) de l'UE, aux niveaux régional et local; v) bilan de la réforme agraire et de la restructuration des exploitations en Azerbaïdjan, en Bulgarie, au Kazakhstan et en République de Moldova; vi) analyse du secteur laitier en Turquie. La Sous-Division a également mis au point des profils de politiques nationales pour l'Arménie, le Bélarus, la Croatie, l'Ex-République yougoslave de Macédoine, la République de Moldova, la Serbie-et-Monténégro et la Turquie. Le Cadre de l'assistance technique de la FAO aux Balkans occidentaux: cohérence des activités du Fonds fiduciaire 2006-2008 a été définitivement mis au point.

45. Une assistance en matière de politiques a été fournie aux pays et aux organisations d'intégration économique régionale, sous forme, notamment, de conseils en matière de politiques et de missions pour l'élaboration du programme de terrain, et des activités de renforcement des capacités ont été réalisées, comme suit:

- missions d'élaboration/évaluation et de formulation du programme de terrain (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Kosovo, Serbie-et-Monténégro, Turquie et Ukraine);
- réunions/ateliers de consultation avec les parties prenantes: deux ateliers pour les experts affectés à des projets nationaux et internationaux dans les Balkans occidentaux (Ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie-et-Monténégro); en outre, deux réunions nationales de parties prenantes (gouvernement et donateurs) ont été organisées en Ex-République yougoslave de Macédoine et au Kosovo;
- initiatives/forums régionaux: participation et contribution au groupe de travail permanent récemment créé pour le développement rural dans la région des Balkans et à la réunion de l'Initiative pour l'Arc dinarique;
- quatre séminaires sur « L'intégration avec l'économie européenne et les réformes du marché: défis pour l'agriculture et le développement rural » ont été organisés en Arménie, en Géorgie, en République de Moldova et en Ukraine.

46. Une assistance technique directe et un soutien ont été fournis i) au Kosovo, par le biais du projet « Unité d'appui au relèvement du secteur rural au Kosovo » (GCP/KOS/002/NOR); et ii) à l'Ukraine, pour la formulation d'un cadre à moyen terme pour les politiques agricoles et rurales (TCP/UKR/3004).

B. GRAND PROGRAMME 3.2: SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

47. Ce programme couvre essentiellement les activités de la Division du centre d'investissement réalisées en collaboration avec les divisions et unités techniques. Dans la région, le Centre joue un rôle clé en fournissant un appui technique pour le développement des investissements ruraux en partenariat avec la Banque mondiale, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la BERD et le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

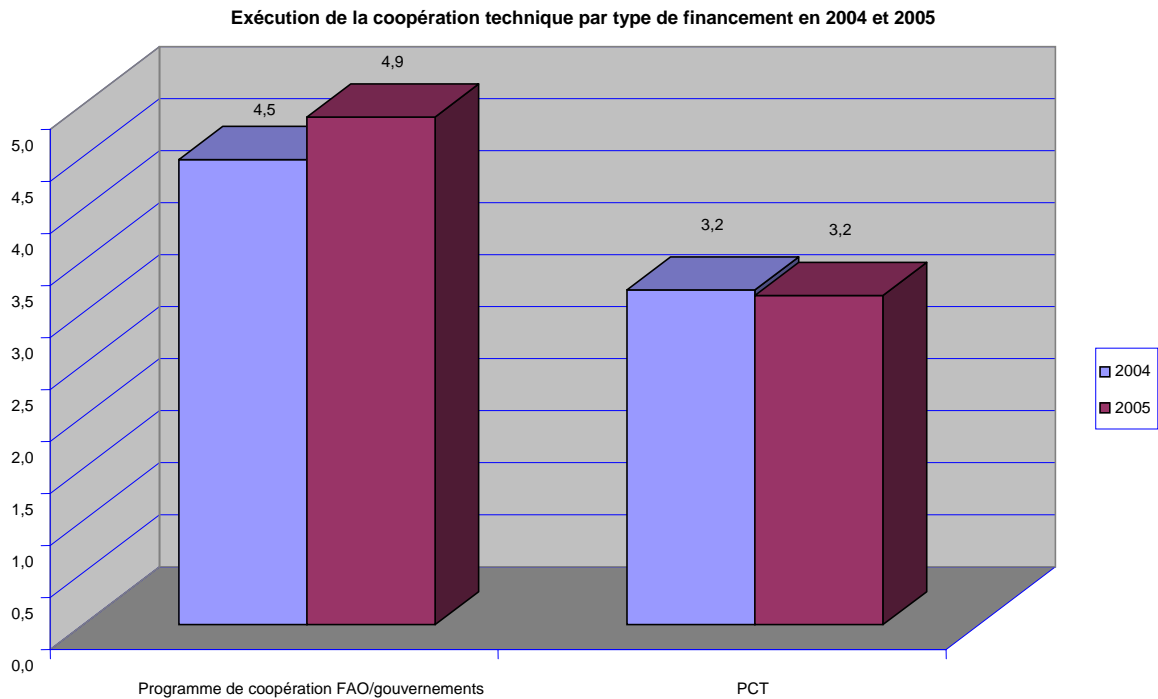
48. En 2004-05, 22 projets d'investissement en Europe, établis avec l'aide considérable du Centre d'investissement, ont été approuvés en vue de leur financement par des institutions financières. Les investissements mobilisés pour ces projets se sont élevés à quelque 804 760 000 dollars EU.

49. La coopération entre la FAO et la BERD s'est encore resserrée pendant l'exercice biennal considéré. Une réunion du Réseau *EastAgri*, visant à coordonner les interventions des institutions financières internationales et des organismes de développement bilatéraux investissant dans l'agriculture et l'agro-industrie dans les pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI, a été organisée par la FAO (Rome, février 2005), tandis qu'une deuxième réunion du Réseau se tiendra à Berlin, les 4 et 5 mai 2006 à l'invitation de l'organisme allemand GTZ. Sous l'égide du Réseau *EastAgri*, la FAO a également organisé un forum agro-industriel à l'occasion de la réunion annuelle de la BERD (Belgrade, mai 2005), ainsi qu'une série d'ateliers thématiques ou d'ateliers par pays visant à coordonner les activités des institutions financières internationales dans le domaine de l'investissement agricole et agro-industriel, dont un séminaire sur l'investissement particulier en Europe du Sud-Est. En juin 2005, la FAO et la Fondation pour les marchés de gros de l'Initiative centre-européenne (ICE) ont organisé un voyage d'étude sur les marchés de gros et le secteur de la vente au détail de produits d'alimentation en Italie.

C. GRAND PROGRAMME 3.3: OPÉRATIONS DE TERRAIN

Programme 3.3.1 – Opérations de terrain dans les régions

50. La période à l'étude s'est caractérisée par la poursuite de la décentralisation des responsabilités opérationnelles concernant les projets, qui incombent désormais aux représentants de la FAO et aux bureaux régionaux. En Europe, de nouveaux bureaux de représentants de la FAO ont été ouverts (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie et République de Moldova) au titre du système de double accréditation. De ce fait, la responsabilité opérationnelle principale incombe toujours à l'unité chargée des opérations du Bureau régional pour l'Europe (sauf pour la Turquie). En 2004, ce Bureau a géré quelque 65 projets régionaux et nationaux, d'un montant qui est passé de 8,2 millions de dollars EU en 2004 à 8,4 millions de dollars EU en 2005. Une assistance est fournie à 28 pays, avec une nouvelle réduction de l'exécution dans les nouveaux États membres de l'UE. Un projet d'agriculture biologique correspondant à l'un des nouveaux domaines sensibles identifiés lors de la Conférence régionale pour l'Europe de 2004 a été achevé en Croatie. Les projets exécutés en 2006 devraient se monter à 8,5 millions de dollars EU. Les activités de développement du programme de terrain seront centrées, notamment, sur le développement rural au niveau local dans les pays des Balkans, mais aussi dans les pays du Caucase, avec l'appui du PCT pour le renforcement des capacités et des institutions. Dans ce contexte, l'exécution de projets financés par le Luxembourg et l'Italie devrait démarrer en Albanie et au Kosovo/Serbie-et-Monténégro en 2006.



Programme 3.3.3 – Opérations d’urgence

51. Ce programme couvre la réaction de la FAO aux situations d’urgence mise en oeuvre par la Division des opérations d’urgence et de relèvement (TCE). Au cours de l’exercice biennal, deux projets financés par la CE d’un montant estimatif de 1 million de dollars EU ont permis de distribuer des intrants agricoles à des populations démunies et à des institutions sociales touchées par la guerre en Tchétchénie. Des projets de secours d’urgence et de relèvement d’un montant de 2,8 millions de dollars EU, financés essentiellement par le Canada, la CE et la Suède, ont été mis en oeuvre au Tadjikistan, afin d’accroître et de maintenir la disponibilité de denrées alimentaires. La Division TCE est également chargée du projet OSRO/GLO/504/MUL intitulé « Assistance d’urgence pour la maîtrise et la prévention de la grippe aviaire », dont bénéficient un certain nombre de pays de la région.

IV. CONCLUSION

52. Les pays des Balkans comme ceux de la CEI connaissent des taux de pauvreté extrêmement élevés, notamment en zones rurales, et l’agriculture y joue toujours un rôle important, puisqu’elle emploie un fort pourcentage de la main-d’oeuvre et contribue largement au PIB. Les domaines prioritaires identifiés et confirmés par les précédentes Conférences régionales pour l’Europe sont la revitalisation du secteur rural et l’appui aux moyens de subsistance en milieu rural, ainsi que l’assistance aux États membres se préparant à adhérer à l’UE ou souhaitant avoir accès aux marchés de l’UE. Les autres domaines clés incluent le renforcement des capacités des institutions publiques rurales; la gestion des ressources en terres et en eau; le renforcement des capacités en matière de production animale et de lutte contre les maladies animales et végétales; la restructuration de la foresterie; la modernisation de l’agriculture et des pêches; et le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire et de qualité des denrées alimentaires. En raison des difficultés budgétaires rencontrées par l’Organisation au cours des deux derniers exercices biennaux, le Bureau régional pour l’Europe et le Bureau sous-régional pour l’Europe centrale et orientale ont perdu six postes du cadre organique, malgré l’augmentation du nombre de membres dans la région Europe. Par conséquent, plusieurs régions ne peuvent plus être correctement desservies par le Bureau régional ou sous-régional, voire par les unités techniques du Siège, qui ne connaissent pas suffisamment bien les pays de la région et leurs problèmes spécifiques.

53. Les questions d'actualité les plus sensibles identifiées pendant la vingt-quatrième Conférence régionale pour l'Europe, à savoir l'agriculture biologique, les biotechnologies et la biosécurité, ainsi que l'assistance aux pays en vue de leur intégration dans l'Union européenne, risquent de ne pas pouvoir être traitées correctement par la FAO, compte tenu de l'amenuisement du savoir-faire technique spécifique à la région disponible au Siège et dans les bureaux décentralisés.

54. Compte tenu de ce qui précède, les États membres sont invités à exprimer leur point de vue concernant l'assistance que la FAO devrait fournir en priorité au cours des prochaines années.